

MODALITES D'INSCRIPTION

Inscription à l'année pour tous les cavaliers sauf pour les niveaux KID et Découverte (où vous pourrez choisir un abonnement annuel ou trimestriel)

CONSEILS

Ne pas oubliez de **cocher l'assurance annuelle** si vous la désirez ! 38€/an
ATTENTION, **désormais le centre ne reporte et ne rembourse plus les cours** quelle que soit la raison de l'absence de votre enfant ; elle est donc fortement conseillée. Le détail des garanties est disponible à l'adresse suivante : <http://www.ucpa-assurloisirs.com/>

Pour bénéficier du **tarif famille** (à partir de 3 forfaits), vous devez mettre l'ensemble des articles achetés dans **le même panier** (ne pas faire le paiement pour chaque enfant, mais bien le faire en une seule fois, quand vous aurez sélectionné tous les cours que vous souhaitez!!)

POUR LES NOUVEAUX CAVALIERS

Inscription **uniquement à partir du dimanche 04 juin** (conditions à préciser)
Pour les frères et sœurs qui souhaitent démarrer l'activité merci de nous contacter **AVANT les inscriptions** pour leur créer des identifiants et bénéficier de la priorité d'inscription

TOUTES LES INFORMATIONS SUR LES PLANNINGS TARIFS ET RAPPELS DE CES INFORMATIONS SERONT EN LIGNE TRES VITE SUR NOTRE SITE INTERNET A L'ADRESSE SUIVANTE : montigny.ucpa.com



POUR LA RENTREE 2023 / 2024 VOTRE ENFANT

DEVRA S'INSCRIRE EN COURS

POUR TOUTE QUESTION SUR LES BILANS LE MONITEUR DE VOTRE ENFANT EST A VOTRE DISPOSITION

INSCRIPTIONS 2023 / 2024

Notice pour les inscriptions des cavaliers

Pour toute difficulté nous assurerons la permanence téléphonique au 01 30 57 55 30 les jours d'inscriptions

Les inscriptions se font **SUR INTERNET**

Poney Club UCPA de Montigny

Site pour les informations : montigny.ucpa.com

Site pour l'inscription : ventes-montigny.com

Tél : 01 30 57 55 30 Mail : montigny@ucpa.asso.fr

63 Avenue du Manet 78180 Montigny le Bretonneux

CONSEILS AVANT L'INSCRIPTION :

Nous vous conseillons d'aller sur notre site des ventes

<https://ventes-montigny.com>,

vérifier que vos identifiants fonctionnent (les redemander au secrétariat si besoin) et **mettre à jour vos informations personnelles si nécessaire** puis **valider votre fiche**.

QUAND FAIRE MON INSCRIPTION ?

Selon le niveau 2023/2024

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS :

Jeudi 25 Mai 14h30 pour les groupes **COMPET shets et COMPET Doubles, Adultes et Autonomie**

Mardi 30 mai 13h30 pour les groupes **DOUBLE Equilibre et Evolution**

Mercredi 31 Mai 13h30 pour tous les cours shetlands

Jeudi 1 Juin 13h30, pour les groupes **DOUBLE progression et DOUBLE Découverte**

Inutile d'essayer avant le jour et l'heure précisé

cela ne fonctionnera pas !

COMMENT FAIRE MON INSCRIPTION EN LIGNE :

Connectez-vous à notre site internet : ventes-montigny.com

-Utilisez vos identifiants

ATTENTION : NE CREEZ SURTOUT PAS DE NOUVEAU COMPTE ! Vous perdriez alors vos données et ne pourriez plus inscrire le cavalier

- Sélectionner le cavalier (et non le parent) sur le menu déroulant en haut au milieu de la page

- Vous ne pourrez inscrire **QUE** dans le niveau spécifié sur la fiche, les autres niveaux n'apparaissent pas

-Choisissez votre jour et heure de cours (prévoir d'être présent 30 mn avant et après le cours pour s'occuper de son poney sauf pour les cours Kid et Baby)

CONDITIONS DE PAIEMENT EN LIGNE : différentes solutions

- Vous disposez de **15 mn pour régler votre panier** (acompte, règlement partiel ou total)

Si vous ne souhaitez pas régler la totalité :

- **Acompte obligatoire de 100 € (ou 138 € avec assurance)** sur internet (règlement sécurisé par CB) et possibilité de compléter votre dossier dans les 15 jours par chèque de comité d'entreprise, espèces, chèques vacances, coupons sport ou prélèvement bancaire (dossier à télécharger sur le site) ou caution...

SINON Paiement en 1 fois par Carte Bancaire pour le forfait annuel ou trimestriel
SINON Paiement en 4 fois par carte Bancaire (sur juin, juillet, août et septembre) pour le forfait annuel uniquement

Pour le forfait trimestriel : paiement en 1 fois ou acompte 138€ avec l'assurance en ligne et solde au secrétariat avec possibilité d'un autre moyen de paiement



Attention si vous bénéficiez d'une aide de votre comité d'entreprise ou si vous souhaitez régler une partie en chèques vacances ou coupons sports, il ne faut pas régler la totalité mais seulement l'acompte car nous ne procéderons à aucun remboursement.

Note : une procédure détaillée de l'inscription est disponible sur notre site internet.

APRES VOTRE INSCRIPTION EN LIGNE :

-Ensuite **vous disposez de 15 jours pour compléter votre dossier** au secrétariat aux heures d'ouverture en amenant la **fiche d'informations sur papier complétée et signée avec une photo d'identité** et solder votre paiement si cela n'a pas été fait en ligne.